

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 18 novembre 2021, s'est réuni le 25 novembre 2021 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 37
Votants : 51
Secrétaire de séance : Stéphane CADO

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : -
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN,
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Pascale DOUINEAU, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Marie-France LE COZ (BANNALEC), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Daniel HANOCQ (LE TREVOUX), Christophe LESCOAT (MELLAC), Isabelle MOIGN (MOELAN), Patrick TANGUY (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Michel FORGET (QUIMPERLE), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE), Jean-Yves LE GOFF (SCAER), Jean-François LE MAT (SCAER), Monique CAUDAN (TREMEVEN)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Marie-France LE COZ (BANNALEC) a donné pouvoir à Christophe LE ROUX (BANNALEC)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Loïc PRIMA (CLOHARS)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Patrick TANGUY (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE)

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 029-242900694-20211125-2021_250-DE

Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE)
Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
Jean-Yves LE GOFF (SCAER) a donné pouvoir à Hélène LE BOURHIS (SCAER)
Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Danielle LE GALL (SCAER)
Monique CAUDAN (TREMEVEN) a donné pouvoir à Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

VIE COURANTE
8- FINANCES

Décisions modificatives au budget principal et aux budgets annexes

BUDGET PRINCIPAL

En section de fonctionnement, la crise sanitaire que nous traversons depuis 2020 continue d'avoir des impacts sur les dépenses et recettes de la communauté.

S'agissant des centres aquatiques, leur fermeture a obligé le remboursement d'une partie des usagers qui avaient souscrit des abonnements annuels. Ces remboursements se sont élevés à environ 99 000 €. Il est donc proposé d'abonder l'article 6718 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion et de réduire d'autant le virement à la section d'investissement. L'équilibre de la section d'investissement peut être assuré par un remboursement de la SAFI au titre de la construction de l'Aquapaq de Quimperlé (solde du bilan de clôture définitif) pour un montant de 101 000 €.

Par ailleurs, la participation du budget principal au budget mobilités, prévue à hauteur de 700 000 € doit être portée à 799 000 € (Cf décision modificative présentée plus bas au budget annexe mobilités). Cette dépense nouvelle peut-être financée par des produits fiscaux supérieurs aux notifications reçues en mars 2021 pour 105 300 €.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une réduction du virement à la section d'investissement pour 94 700 €.

En section d'investissement, dans le cadre de la construction du futur conservatoire de musique et de danse, la Ville de Quimperlé a délégué à la communauté la maîtrise d'ouvrage relative à la mission de maîtrise d'œuvre de réaménagement du site Guéhenno.

Quimperlé communauté doit donc assurer le portage financier pour le compte de la Ville des dépenses afférentes à cette délégation. Il convient donc d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2021 au titre des opérations sous mandat.

Pour 2021, les crédits nécessaires en dépenses d'investissement s'élèvent à 60 936 €. Ils seront financés par un remboursement de la ville de Quimperlé pour le même montant.

Dans le cadre de la clôture de l'opération de construction de la Maison de l'enfance de Bannalec, Quimperlé communauté doit procéder à des ajustements de crédits afin de :

1. Intégrer les dernières avances versées à la SAFI pour un montant de 78 747 € dans les articles adéquats (53% au chapitre 23 et 47% au chapitre 458)
2. Intégrer et restituer à la commune un solde de subvention perçu auprès de la CAF pour un montant de 77 045 € ainsi qu'un reversement de la SAFI pour 6 053 €.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par une réduction de l'emprunt d'équilibre pour 6 300 €.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	101 000,00	101 000,00
65	657364	SPIC	700 000,00	99 000,00	799 000,00
023	023	Virement à la section d'investissement	4 960 402,65	-94 700,00	4 865 702,65
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €				105 300,00	

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
73	73111	Impôts directs locaux	13 574 900,00	75 000,00	13 649 900,00
73	73113	Taxe sur les surfaces commerciales	720 300,00	30 300,00	750 600,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €				105 300,00	

Dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
458171	458171	Dépenses engagées pour des opérations sous mandat (conservatoire)	0,00	62 000,00	62 000,00
45817	45817	Dépenses engagées pour des opérations sous mandat (maison de l'enfance Bannalec)	0,00	83 100,00	83 100,00
041	2313	Immobilisations en cours - constructions	0,00	41 800,00	41 800,00
041	45817	Dépenses engagées pour des opérations sous mandat (maison de l'enfance Bannalec)	0,00	37 900,00	37 900,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €				224 800,00	

Recettes d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
458271	458271	Recettes perçues pour des opérations sous mandat (conservatoire)	0,00	62 000,00	62 000,00
45827	45827	Recettes perçues pour des opérations sous mandat (maison de l'enfance Bannalec)	0,00	83 100,00	83 100,00
041	2313	Immobilisations en cours - constructions	0,00	800,00	800,00
041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisation corporelle / JUSTIFICATION DE TVX	0,00	78 900,00	78 900,00
021	021	Virement de la section de fonctionnement	4 960 402,65	-94 700,00	4 865 702,65
23	2313	Immobilisations en cours	0,00	101 000,00	101 000,00
16	1641	Immobilisations en cours	2 166 577,65	-6 300,00	2 160 277,65
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT en €				224 800,00	

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE

La crise sanitaire entraine depuis 2020 des surcoûts liés au traitement des boues d'épuration. Le budget 2021 faisait l'hypothèse d'un desserrement des contraintes réglementaires en la matière. Ce desserrement n'ayant pas eu lieu, les coûts de traitement des boues ne devraient donc pas diminuer. Il est donc nécessaire de rehausser de 120 000 € les crédits prévus à l'article « 611 - sous-traitance générale ».

Par ailleurs, la prévision des recettes de redevance d'assainissement collectif à 3 620 000 € ne pourra vraisemblablement pas être tenue. Il est donc proposé de réduire les crédits votés au BP2021 de 57 000 €.

Cette hausse de dépense et cette baisse de recettes peuvent être compensées par une réduction des dépenses prévues au titre des dépenses de personnel pour 110 000 € et par une réduction des crédits prévus au titre des autres charges exceptionnelles de 67 000 €.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
011	611	Sous-traitance générale	300 000,00	120 000,00	420 000,00
012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 074 006,61	-110 000,00	964 006,61
67	678	Autres charges exceptionnelles	86 000,00	-67 000,00	19 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €				-57 000,00	

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
70	70611	Redevances d'assainissement collectif	3 620 000,00	-57 000,00	3 563 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €				-57 000,00	

BUDGET ANNEXE MOBILITES

Deux avenants au contrat de DSP Transport urbain ont été signés en 2021, nécessitant une actualisation du budget 2021.

Ces deux avenants ont notamment pour objet de réajuster la contribution financière forfaitaire (CFF) versée au délégataire (augmentation de la CFF en 1^{ère} année de contrat et baisse du même montant sur la dernière année), de prendre en compte le transport vers le centre de vaccination des habitants les plus vulnérables et d'intégrer la gestion des courses périscolaires au contrat.

Pour 2021, la contribution forfaitaire doit donc être augmentée de 336 700 €.

Cette augmentation peut être financée par un redéploiement des crédits prévus en dépenses d'exploitation et par une augmentation des crédits prévus en recettes d'exploitation.

In fine, la participation du budget principal prévue au BP2021 pour 700 000 € doit être majorée de 99 000 €.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
011	611	Sous-traitance générale	4 264 000,00	336 700,00	4 600 700,00
011	617	Etudes	20 000,00	-20 000,00	0,00
011	6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	-3 900,00	100,00
65	65714	Subventions d'équipement aux Communes	30 000,00	-20 000,00	10 000,00
65	65734	subvention de fonct. aux communes	28 000,00	-3 000,00	25 000,00
65	65732	subvention de fonct. aux régions	1 900,00	6 100,00	8 000,00
67	678	Autres charges exceptionnelles	136 300,00	-10 000,00	126 300,00
022	022	Dépenses imprévues	34 612,60	-23 300,00	11 312,60
023	023	Virement à la section d'investissement	115 035,56	-35 500,00	79 535,56
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €				227 100,00	

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
73	734	Versement mobilité	2 300 000,00	124 700,00	2 424 700,00
74	7475	Groupement de collectivités	700 000,00	99 000,00	799 000,00
77	7718	Groupement de collectivités	0,00	3 400,00	3 400,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €				227 100,00	

Dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
20	2031	Frais d'études	9 000,00	2 400,00	11 400,00
21	2145	Constructions sur sol d'autrui -(aménagement)	25 000,00	-15 000,00	10 000,00
21	2135	Installations générales, aménagements des constr°	10 000,00	-7 900,00	2 100,00
21	2182	Matériel de transport	15 000,00	-15 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €				-35 500,00	

Recettes d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
021	021	Virement de la section de fonctionnement	115 035,56	-35 500,00	79 535,56
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT en €				-35 500,00	

BUDGET ANNEXE SITC

A fin septembre 2021, le SITC a réalisé 97% de son chiffre d'affaires prévisionnel (1 M€).

Ce très bon résultat provisoire traduit un niveau d'activités élevé.

Le volume de travaux étant très important cette année, et un certain nombre de chantiers éloignés, les dépenses prévisionnelles devraient elles aussi être dépassées.

Il est donc nécessaire d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes d'exploitation.

Par ailleurs, un complément de crédits doit être alloué en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement au titre des amortissements.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
011	611	Sous-traitance générale	44 000,00	10 000,00	54 000,00
011	60618	Autres fournitures non stockables	130 000,00	35 000,00	165 000,00
011	60622	Carburant	43 000,00	10 000,00	53 000,00
011	6256	Missions	13 000,00	5 000,00	18 000,00
042	6811	Dotations aux amort. sur immo. incorporelles et corporelles	141 500,00	10 100,00	151 600,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €				70 100,00	

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
70	704	Travaux	1 000 000,00	70 100,00	1 070 100,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €				70 100,00	

Recettes d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
040	28182	Amortissements matériel de transport	19 900,00	10 100,00	30 000,00
16	1641	Emprunts en euros	272 440,50	-10 100,00	262 340,50
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT en €				0,00	

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les décisions modificatives au budget principal et aux budgets annexes telles que proposées.

- APPROUVER la participation du budget principal au budget annexe Mobilités à hauteur de 799 000 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les décisions modificatives au budget principal et aux budgets annexes telles que proposées.
- APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe Mobilités à hauteur de 799 000 €.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

